

FRANCHE-COMTÉ

Axe 5 : Professionnaliser les personnels aux problématiques de santé mentale

Tous concerné par les psycho traumatisme : REPERER, EVALUER ET ORIENTER

Contexte

Les évènements traumatisants, quels qu'ils soient, peuvent avoir des impacts psychiques, physiques et émotionnels forts sur les victimes. La pathologie traumatique représente un réel problème de santé publique, la prévalence vie entière du TSPT étant estimée à 8 %. Les professionnels de santé peuvent et doivent jouer un rôle important dans la détection, la prise en charge et l'orientation des victimes de traumatismes. C'est là tout l'enjeu de cette action de formation.

Objectifs

Seront renseignés ultérieurement

Renseignements complémentaires

Formation composé de 2 modules indépendants:

- Module 1 à destination des adultes (2 jours)
- Module 2 à destination des enfants et adolescents (2 jours)
- Lieu de la formation : Besançon
- Programmation : 1 groupe par semestre
- Financement : pas de coût pédagogique à prévoir pour l'établissement.
- Modalités d'inscriptions : le service formation de l'établissement adresse ses demandes d'inscriptions à l'ANFH.

Public

Tout personnel des établissements de la FPH susceptible d'accueillir et d'accompagner, dans le cadre de leur exercice professionnel, des publics confrontés à l'épreuve du psychotraumatisme

Exercice

2026

Nature

AFR

Modules

- **MODULE 1: REPERER, EVALUER ET ORIENTER DES PATIENTS ADULTES**
Durée : 14 heures
- **MODULE 2: REPERER, EVALUER ET ORIENTER DES PATIENTS ENFANTS-ADOLESCENTS**
Durée : 14 heures